

# Un rattachement en douceur de la Wallonie à la France

JULES GHEUDE

Essayiste politique

**M**a tribune dans «Le Figaro»: «Belgique: chronique d'une implosion annoncée», dont «L'Echo» s'est fait... l'écho, a suscité de nombreuses réactions.

Plusieurs lecteurs se demandent pourquoi la France, dont la situation économique et financière est loin d'être brillante, «s'encombrerait» d'une Wallonie qui peine à se redresser.

En 2008, l'économiste français Jacques Attali écrivait sur son blog: «Le prix à payer pour la France serait sûrement plus faible que ce que cela lui rapporterait (...) C'est un beau débat. Qu'il commence!»

Avec la Wallonie, en effet, la France gagnerait — de manière tout à fait pacifique — un accroissement territorial et démographique, qui lui permettrait de réduire sensiblement son différentiel avec l'Allemagne et d'augmenter ses droits de vote dans les institutions européennes. La Wallonie occupe, en outre, en Europe, une position géographique stratégique. Ses ressources naturelles, ses voies navigables, ainsi que ses infrastructures autoroutières, ferroviaires et aéroportuaires constituent des atouts importants. Sans oublier la richesse de sa création culturelle et artistique, ses entreprises de pointe, sa main-d'œuvre qualifiée, ses chercheurs, ses universités et hautes écoles... La mariée, comme on dit, ne viendrait pas les mains vides!

D'autres lecteurs me rétorquent: Encore faut-il que les Français soient d'accord!

Il est exact que cela devrait faire l'objet d'un double référendum, en France et en Wallonie

Un sondage Ifop, réalisé pour «France Soir» en juin 2010 indiquait que 66% des Français étaient favorables à un rattachement de la Wallonie en cas d'éclatement du Royaume. Le taux atteignait même 75% pour les habitants des régions frontalières

(Nord, Pas-de-Calais, Ardennes et Meuse).

Pour ce qui est de la Wallonie, je renvoie à ce sondage du «Soir» qui révélait, en 2009, qu'un Wallon sur deux opérerait pour le scénario réunioniste si la Belgique venait à se scinder.

D'autres lecteurs s'interrogent quant au partage de la dette belge, y voyant un obstacle fondamental.

En prenant le PIB comme critère du partage de la dette, hypothèse optimiste, Jules Gazon, professeur d'économie émérite de l'Université de Liège, a fait les calculs pour 2010. La dette de l'État belge s'élevait alors à quelque 342 milliards d'euros. Pour rappel, on se dirige aujourd'hui vers les 400 milliards. En 2010 donc, Jules Gazon obtenait, pour la Wallonie, un solde net à financer de 9,074 milliards, soit environ 22% des dépenses publiques wallonnes. Ceci en considérant implicitement que le taux d'intérêt appliqué à la dette wallonne était celui appliqué à la dette belge, soit en moyenne 3,6% en 2010. Mais on sait que le taux d'intérêt appliqué à la Grèce pour le refinancement de sa dette était nettement plus élevé. En prenant, par exemple,

un taux à 12%, le solde net à financer de la Wallonie grimperait à 15,34 milliards, soit 37% des dépenses publiques. Une Wallonie indépendante connaîtrait donc une situation intenable. Il est évident que le contexte serait tout autre si la Wallonie intégrait la France. Non seulement, elle ne devrait pas affronter le scénario infernal du refinancement de la dette à des taux usuraires, mais son déficit se marginaliserait à l'échelle de la France. Et l'impact sur la dette et les besoins de financement de la République serait mineur et tout à fait tolérable.

Il y a aussi cette crainte qu'éprouvent certains à l'idée de perdre leur identité en se retrouvant «assimilés» à la France.

On ignore souvent, chez nous, que la Constitution française est extrêmement souple. Elle permet, par exemple, d'octroyer des statuts particuliers à certaines collectivités terri-

toriales, comme l'Alsace-Moselle, la Corse ou des territoires d'outre-mer.

Une union-intégration de la Wallonie — et de Bruxelles, si elle en émettait le souhait — à la France pourrait très bien se faire via un tel statut, qui garantirait le maintien de nos organes d'auto-administration et de nos compétences actuels. C'est pour approfondir cette question que nous avons créé, en 2010, le Groupe d'Études pour la Wallonie intégrée à la France, le Gewif ([www.gewif.net](http://www.gewif.net)). À cet égard, Jacques Lenain, haut fonctionnaire français aujourd'hui retraité, nous a fourni une aide précieuse. Comme il aime à le souligner:

*«Il n'est nullement nécessaire que les Wallons bazzardent tout ce qui fait l'identité de la Wallonie et se présentent tout nus devant Marianne pour revêtir l'uniforme français.»*

## Pilotage français

Une objection qui m'est faite à cet égard: la Wallonie, intégrée à la France via un statut particulier, ne sera guère motivée pour adopter une meilleure gouvernance.

Réponse de Jacques Lenain: il faudrait bien rendre des comptes à l'État français, qui s'arroge en particulier le pilotage et le contrôle des dépenses sociales et qui veille à un traitement équitable des populations tant en matière des prestations reçues que d'impôts et cotisations prélevés. On peut donc présager que la République poserait comme préalable à l'application de ce statut particulier l'engagement des responsables wallons sur des réformes de fond susceptibles d'aboutir à une diminution progressive ou, à tout le moins, à une stabilisation des concours financiers en cause (régulation des effectifs d'agents publics, réforme et activation des prestations de chômage, etc.). Pour autant, cette exigence légitime de rigueur, qui devrait satisfaire les Wallons qui attendent plus d'efficacité de la part de leurs institutions, ne remettrait jamais en cause l'existence même des services publics et des prises en charge sociales en Wallonie, ainsi que leur équivalence en niveau avec

les services et prestations homologues assurés pour la France entière.

On me fait aussi remarquer le Rassemblement Wallonien, créé en 1999, n'est jamais parvenu à percer et qu'il a réalisé son plus mauvais score (0,48%) aux dernières élections.

François Perin avait raison de dire qu'un parti se présentant avec la seule option réunioniste n'avait guère de sens. Aussi longtemps que l'État belge subsistera, les Wallons se positionneront par rapport aux partis traditionnels avec des motivations sociales, économiques, fiscales ou autres. Le score du RWF laisse penser que 99% des Wallons ne seraient pas favorables à la réunion à la France. Or, ce n'est pas le cas, comme l'indique le sondage du «Soir» cité plus haut. C'est pourquoi, en ce qui me concerne, je préfère poursuivre le travail de réflexion et d'analyse dans ce sens.

Certains lecteurs font encore observer que la France de François Hollande n'a rien de séduisant.

La France reste néanmoins la 5e puissance économique mondiale et elle ne court pas, elle, le risque d'un démantèlement. En outre, elle connaît le principe de l'alternance politique. En Wallonie, le PS occupe la ministre-présidence de façon discontinue.

Enfin, on me demande pourquoi je ne déménage pas en France.

Les hasards de l'Histoire ont voulu que je naisse Français de langue et de culture en dehors de l'Hexagone. C'est à Namur que se trouve toute ma famille. Et ce critère l'emportera toujours sur toute considération d'ordre politique.

(1) Dernier livre paru: «Lettre à un ami français — De la disparition de la Belgique», préface de François Perin, Mon Petit Éditeur 2013, 386 pages — prix indicatif: 10 euros